

17 juin 2002

02.338

**Question Philippe Haerberli****Vue panoramique**

Dans le cadre de la construction de la tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS), nous avons appris avec consternation que la commission de construction avait renoncé à permettre l'établissement d'un restaurant au dernier étage du bâtiment.

La venue de l'OFS en ville de Neuchâtel avait été bien accueillie par la population. Lors du projet de construction de la tour, diverses oppositions s'étaient manifestées, notamment chez les habitants vivant à l'arrière de la tour, côté Chaumont.

A l'époque, le projet de créer un restaurant au sommet de la tour avait été bien accueilli. L'idée d'offrir à la population un point de vue absolument extraordinaire du sommet de la tour semblait séduire les constructeurs. Ce projet permettait également de rapprocher la population de l'administration. Il donnait également l'occasion de créer un centre touristique hors du commun à Neuchâtel et devenir une attraction-phare de la région.

Depuis le haut de la tour, le panorama sera tout simplement merveilleux: le lac, les Préalpes avec dans le fond, les Alpes, les trois Bernoises et le Mont-Blanc. Qui pourrait rester insensible à un tel tableau?

Nous avons également appris que le Conseil d'Etat et les autorités de la ville de Neuchâtel avaient reçu un courrier, daté du 17 janvier 2002, et qu'à ce jour aucune réponse, aucun accusé de réception n'avaient été faits à l'OFS, ce qui nous étonne tout de même étant donné l'importance du sujet.

D'une part, nous souhaiterions savoir si effectivement aucune réponse n'a été adressée par l'Etat à l'OFS. D'autre part, nous souhaitons que le Conseil d'Etat fasse tout ce qui est en son pouvoir pour infléchir cette désastreuse décision notamment, le cas échéant, qu'il suggère à la ville de Neuchâtel d'intervenir également.